



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/01/13

Reçu en Préfecture le : 30/01/13  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 28 janvier 2013**  
**D - 2013/56**

***Aujourd'hui 28 janvier 2013, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Chantal BOURRAGUE, Madame Marie-Françoise LIRE

**Grand-Théâtre de Bordeaux. Création d'un ascenseur et travaux de sécurité incendie. Avenants aux marchés de travaux. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations n° D-2012/119 du 5 mars 2012 et n° D-2012/158 du 02 avril 2012, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux relatifs à la création d'un ascenseur dans la cour Sud du Grand Théâtre.

Le coût global des travaux est de 517 447,03 euros H.T.

Les marchés doivent être modifiés pour tenir compte des contraintes particulières d'accès au site et pour intégrer des prestations complémentaires.

L'adaptation proposée aux marchés est la suivante :

**Lot n°1. – Démolition – Fondation – Gros oeuvre  
Marché M 2012-136 –Groupement SECMA - TMH**

Adaptation des installations de chantier pour tenir compte des difficultés de circulation Cours du Chapeau Rouge  
Moyens de manutention supplémentaires par livraison réduite en volume  
Consolidation d'une maçonnerie pierre pour découverte d'un conduit de cheminée  
Suppression de films intérieurs sur châssis vitrés  
Modification de l'étanchéité des châssis côté Nord

	<b>Montant en euros HT</b>
Montant marché initial	177 000,00
Montant du présent avenant	28 647,88
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>205 647,88</b>

**Lot n°2. – Charpente métallique – Couverture – Menuiseries extérieures**  
**Marché M 2012-137 –Groupement DL OCEAN/Sarl MORICEAU/LABASTERE 33**

Mise en place d'une grue mobile de 60 T, en horaires décalés, afin de ne pas perturber la circulation du tram

Modification de la structure du pylône (remplacement de cornières de contreventement par des tirants en acier galvanisé)

Remplacement des vitrages autonettoyants par du vitrage isolant sans traitement

Suppression de films intérieurs sur châssis vitrés

Modification de l'étanchéité des châssis côté Nord

	<b>Montant en euros HT</b>
Montant marché initial	194 690,00
Montant du présent avenant	2 335,55
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>197 025,55</b>

Le coût de ces ajustements porte le coût global de l'opération à 548 430,46 euros H.T.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis de la commission d'appel d'offres, à signer les avenants correspondants aux marchés précités en application de l'Art.20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, fonction 311 – compte 2313.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 janvier 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**